

Le parcours des demandeurs d'emploi est variable selon les métiers recherchés, l'âge et la qualification, en raison notamment des critères de sélection des employeurs et de la durée des contrats d'embauche. Les passages nombreux mais courts par des périodes de chômage caractérisent plutôt les jeunes ou les personnes recherchant un métier dans la construction, tandis qu'une durée cumulée longue concerne davantage les femmes. La récurrence des situations de chômage peut s'inscrire dans le cadre d'un parcours alternant formation, emploi court, chômage, avant l'emploi durable. Celui-ci peut intervenir plus ou moins rapidement selon qu'il s'agit d'un jeune qualifié ou d'une personne plus âgée, mais aussi selon le métier recherché.

Philippe Bertrand
DRTEFP

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

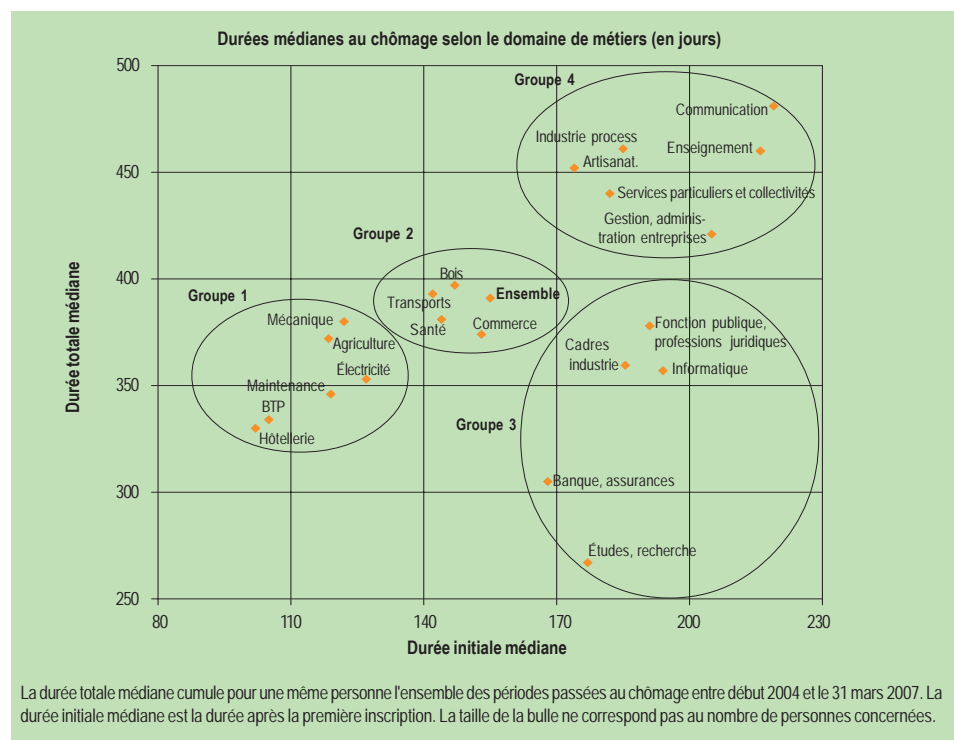
Récurrence des situations de chômage en Rhône-Alpes : des disparités entre métiers et entre demandeurs d'emploi

87 000 personnes se sont inscrites à Pôle Emploi* en Rhône-Alpes au cours du premier trimestre 2004. Durant les trois années qui ont suivi, la moitié d'entre elles sont restées au chômage 150 jours ou plus après la première inscription (durée initiale médiane) et 390 jours ou plus si l'on cumule toutes les durées de chômage sur la période (durée totale médiane). Un chômeur s'est en effet inscrit en moyenne 2,3 fois à Pôle Emploi entre le premier trimestre 2004 et le premier trimestre 2007.

Les difficultés d'accès à l'emploi peuvent être liées à des pratiques de recrutement et des caractéristiques de la main d'œuvre comme l'âge, le sexe, l'expérience et le niveau de qualification professionnelle. Elles conduisent à un maintien plus ou moins long au chômage.

La durée initiale médiane est plus longue (plus de 210 jours) dans les métiers de la communication, l'information, l'art et le spectacle, l'enseignement et la formation, la gestion-administration des

Un chômage plus ou moins durable et récurrent selon le domaine de métiers recherché



Source : Pôle Emploi - Fichier Historique Statistique 2004-2007

* Pour des commodités de lecture, il est décidé d'utiliser le terme de "Pôle Emploi" dans cette publication. Pôle Emploi a été créée en décembre 2008 ; il résulte de la fusion de l'ANPE et des ASSIEDIC.

Le retour à l'emploi dépend aussi de caractéristiques individuelles

entreprises. Elle est plus courte (moins de 120 jours) dans l'hôtellerie, la restauration, l'alimentation, le bâtiment et les travaux publics, la maintenance, l'électricité et l'électronique, l'agriculture, la mécanique et le travail des métaux.

La durée totale médiane cumulant pour une même personne l'ensemble des périodes passées au chômage entre 2004 et début 2007 laisse apparaître une difficulté à sortir du chômage plus marquée (plus de 440 jours) pour les métiers des services aux particuliers et aux collectivités, de l'artisanat, des industries de process, de l'enseignement et de la formation, de la communication, de l'information, de l'art et du spectacle. Elle est moins marquée (moins de 360 jours) pour les études et la recherche, la banque et les assurances, l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment et les travaux publics, la maintenance, l'électricité et l'électronique, l'informatique, les ingénieurs et cadres de l'industrie.

Le croisement de ces deux critères, durée initiale et durée totale au chômage, permet de dégager 4 groupes de métiers dont les effectifs au chômage sont très différents.

Les domaines de métiers dont la durée initiale au chômage est relativement faible (avec une médiane

de moins de 140 jours) et dont la durée totale médiane varie de 300 à 400 jours forment le premier groupe et représentent un quart de la demande d'emploi. Ce sont des domaines professionnels dans lesquels la fréquence d'inscription à Pôle Emploi est élevée, souvent en raison de la fin d'un contrat ou d'une mission d'intérim, entre autres dans l'hôtellerie, la restauration, l'alimentation, le bâtiment et les travaux publics.

Le deuxième groupe rassemble des domaines de métiers qui se situent dans la moyenne, avec une durée d'inscription initiale médiane entre 140 et 150 jours et une durée médiane totale entre 370 et 400 jours. La fréquence d'inscription oscille entre 2,4 et 2,8 sur 3 ans. Il comprend notamment la santé et l'action sociale, culturelle et sportive, les transports, la logistique et le tourisme, le commerce et représente un tiers de la demande d'emploi.

Le troisième groupe est beaucoup plus réduit (moins de 5 % de la demande d'emploi) et comprend des métiers pour lesquels la durée d'inscription initiale des chômeurs est importante (entre 170 et 200 jours), mais dont la durée médiane totale est plutôt faible (entre 250 et 380 jours). Pour ce groupe, la sortie du chômage est moins rapide mais la récurrence au chômage moins fréquente. Il s'agit de métiers caractérisés par un haut niveau de qualification (ou un statut) : c'est le cas notamment de ceux de l'informatique.

Enfin, les activités pour lesquelles la durée d'inscription initiale dépasse 170 jours et la durée médiane totale excède 400 jours (quatrième groupe), constituent un ensemble assez hétérogène où la difficulté à sortir du chômage perdure sur la période étudiée. Il s'agit par exemple des domaines de la gestion et de l'administration des entreprises, des services aux particuliers et aux collectivités. Ce groupe est le plus important avec près de 38 % de la demande d'emploi.

Si l'accessibilité des chômeurs à l'emploi varie selon le domaine professionnel, les entreprises opèrent également une sélection de la main d'œuvre en fonction de critères individuels. Le critère le plus déterminant est l'âge. Toutes choses égales par ailleurs, les moins de 25 ans sont proportionnellement moins exposés à un chômage de longue durée pendant les trois années observées (40 % de risque en moins par rapport aux 25-44 ans). En revanche, le constat est moins favorable pour les 45 ans et plus, et il est aggravé par le manque d'expérience dans le métier recherché (15 % de risque supplémentaire contre 6 % avec expérience, toujours par rapport aux 25-44 ans).

La demande d'emploi est inégalement répartie selon les métiers

Poids des domaines de métiers dans la demande d'emploi en Rhône-Alpes		
	Personnes qui se sont inscrites à Pôle Emploi au cours du 1 ^{er} trimestre 2004	%
<i>Groupe 1</i>		
Agriculture, marine, pêche	2 000	2,3
Hôtellerie, restauration, alimentation	5 200	5,9
Bâtiment, travaux publics	6 900	7,9
Électricité, électronique	960	1,1
Mécanique, travail des métaux	4 400	5,0
Maintenance	2 500	2,9
Total groupe 1	21 960	25,1
<i>Groupe 2</i>		
Matériaux souples, bois, industries graphiques	1 900	2,2
Transports, logistique et tourisme	9 000	10,3
Commerce	13 000	14,9
Santé, action sociale, culturelle et sportive	4 200	4,8
Total groupe 2	28 100	32,1
<i>Groupe 3</i>		
Études et recherche	650	0,7
Banque et assurances	650	0,7
Ingénieurs, cadres de l'industrie	470	0,5
Informatique	1 600	1,8
Fonction publique, professions juridiques	840	1,0
Total groupe 3	4 210	4,8
<i>Groupe 4</i>		
Industries de process	3 100	3,5
Artisanat	290	0,3
Gestion, administration des entreprises	12 000	13,7
Services aux particuliers et aux collectivités	14 000	16,0
Communication, information, art et spectacle	2 700	3,1
Enseignement, formation	1 100	1,3
Total groupe 4	33 190	37,9
Total général	87 460	100,0

Source : Pôle Emploi - Fichier Historique Statistique 2004-2007

Expérience et âge élevés ont des vertus contradictoires

Pour les personnes de 45 ans et plus, l'expérience apparaît cependant comme une caractéristique aux vertus contradictoires selon le domaine de métiers recherché. En moyenne, on peut distinguer trois types de situation. Dans les deux premiers, les chances de sortir rapidement et durablement du chômage sont faibles, soit parce que l'absence d'expérience est pénalisante comme dans la maintenance, la gestion et l'administration des entreprises ou encore l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation, soit parce que l'expérience à un âge élevé apparaît comme un désavantage ; c'est le cas de la banque et des assurances, de l'informatique, de l'agriculture. Dans le troisième cas qui concerne deux secteurs, âge élevé et expérience se combinent favorablement : il s'agit du bâtiment et des travaux publics et des services aux particuliers et aux collectivités. Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre ces résultats. L'expérience peut être

pénalisante du point de vue de l'employeur quand il l'associe à un niveau de salaire élevé ou un frein à l'innovation et à la créativité. À l'inverse, un salarié inexpérimenté peut impliquer pour l'employeur une formation préalable coûteuse ou signifier un risque d'accidents plus élevé.

Les femmes ont, toutes choses égales par ailleurs, des risques supplémentaires de rester plus longtemps au chômage (estimés à 20 %). C'est le cas dans les industries de process, la banque et les assurances, l'hôtellerie, la restauration, l'alimentation et dans le domaine plus hétérogène des matériaux souples, du bois et des industries graphiques. Le constat est encore plus net dans certains domaines de métiers très masculinisés : l'agriculture, la mécanique, le travail des métaux, le bâtiment et les travaux publics.

Enfin, le niveau de qualification n'est pas neutre sur la durée et la récurrence au chômage. Le risque de rester plus longtemps au chômage est plus fort

Une alternance des situations de chômage, de formation et d'emploi

Dans cet encart, l'étude d'une population particulière apporte un éclairage sur ces différents parcours constitués de périodes de formation, d'emploi et de chômage.

En Rhône-Alpes, parmi les demandeurs d'emploi sortis du chômage au cours du 1^{er} trimestre 2004, 7 900 se sont engagés dans une formation, dont 82 % (6 500) sont retournés au chômage avant un an. 1 700 d'entre eux avaient pourtant trouvé un emploi court mais se sont réinscrits avant la fin mars 2005 parce que leur contrat de travail ou leur mission d'intérim arrivait à son terme.

Ces derniers qui ont donc connu successivement une formation, un emploi court, puis une réinscription au chômage ont continué d'être suivis jusqu'au premier trimestre 2007 et ont connu des parcours très diversifiés. On peut en distinguer quatre types.

- 44 % de la cohorte est composée de personnes qui sont restées peu de temps au chômage (2 à 3 mois entre 2005 et 2007). Elles ont alors souvent trouvé un emploi durable. La dernière sortie des listes de Pôle Emploi se fait en moyenne au bout de 5 mois. Les moins de 25 ans sont surreprésentés dans ce groupe ainsi que les techniciens et les cadres. Deux domaines de métiers émergent plus particulièrement : les services aux particuliers et aux collectivités ainsi que la santé, l'action sociale, culturelle et sportive.

- 29 % sont dans une position intermédiaire : ils passent en moyenne un tiers du temps au chômage (8 mois sur 2 ans). La dernière sortie du fichier de Pôle Emploi intervient en moyenne au bout de 20 mois. Le domaine de métiers particulièrement concerné ici est celui du commerce.

- 7 % des personnes, notamment des ouvriers ou des employés non qualifiés passent, en moyenne, la moitié du temps au chômage. Mais la principale différence avec les autres groupes tient dans une assez grande récurrence au chômage : 5 inscriptions en moyenne sur deux ans. Près des deux tiers sont des hommes. Les secteurs surreprésentés sont ceux du bâtiment et des travaux publics, de la mécanique, du travail des métaux et de l'hôtellerie, de la restauration et de l'alimentation.

- Enfin, un cinquième de la cohorte (21 %) est constitué de personnes inscrites dans un chômage quasi permanent

sur l'ensemble de la période étudiée. Elles passent en moyenne près de 80 % des deux années observées en recherche d'emploi. Les personnes plus âgées sont proportionnellement plus nombreuses, plus encore si elles visent un emploi dans les transports, la logistique, le tourisme, la gestion, l'administration des entreprises et surtout dans la communication, l'information, l'art et le spectacle. C'est moins le cas de la santé, l'action sociale, culturelle et sportive. Les ouvriers ou employés qualifiés sont légèrement surreprésentés dans ce groupe.

Des parcours qui n'aboutissent pas forcément à un emploi durable

Typologie des parcours après une formation et un emploi de courte durée - Rhône-Alpes

	Chômage court	Situation intermédiaire	Forte récurrence au chômage	Chômage durable	Ensemble
Effectif	740	480	120	360	1 700
Poids du chômage (part des jours au chômage en %)	10	36	52	79	34
Dernière apparition dans le FHS ⁽¹⁾	5 mois	20 mois	30 mois	30 mois	17 mois
Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi en 2 ans	1,3	2,1	4,7	2,0	1,9
Part des moins de 25 ans (%)	41	37	33	25	36
Part des 25 à 49 ans	57	59	64	69	60
Part des 50 ans et plus	3	3	3	7	4
Proportion d'hommes (%)	48	50	62	53	50
Bâtiment, travaux publics (%)			+		7
Mécanique, travail des métaux			+		4
Transports, logistique et tourisme				+	14
Gestion, administration des entreprises				+	12
Commerce		+			9
Hôtellerie, restauration, alimentation			+		3
Services aux particuliers et aux collectivités	+				12
Communication, information, art et spectacle				+	4
Santé, action sociale, culturelle et sportive	+			-	15
Ouvrier ou employé non qualifié (%)	33	32	37	28	32
Ouvrier ou employé qualifié	49	55	52	56	52
Technicien, cadre	18	13	11	16	16

⁽¹⁾ Fichier Historique Statistique

Source : Pôle Emploi - Fichier Historique Statistique 2004-2007

Lecture :

Sur la période étudiée, les personnes composant la classe "Chômage court" passent en moyenne 10 % du temps en demande d'emploi et s'inscrivent en moyenne 1,3 fois à Pôle Emploi. Elles n'apparaissent en moyenne plus au bout de 5 mois dans le Fichier Historique Statistique. Dans la classe "Chômage court", le domaine de métiers "Santé, action sociale, culturelle et sportive" est surreprésenté (+) en tant que domaine recherché par les demandeurs d'emploi ; il est sous représenté (-) dans la classe chômage durable.

(estimé à 15 %) pour les ouvriers ou employés non qualifiés que pour les qualifiés. Ce résultat est amplifié dans les domaines de l'informatique, la maintenance, l'électricité et l'électronique, la santé, l'action sociale, culturelle et sportive, le bâtiment et les travaux publics. La probabilité d'un maintien au chômage sur une durée plus courte concerne plutôt les techniciens et

les cadres (+ 16 %). C'est le cas dans les industries de process, l'agriculture, l'électricité et l'électronique, l'informatique, la mécanique, le travail des métaux, les professions juridiques, les transports, la logistique, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics. ■

La formation des chômeurs

Les formations destinées aux demandeurs d'emploi peuvent être classées en 4 catégories :

- les formations, généralement courtes, d'aide à la définition du projet professionnel et d'amélioration de la recherche d'emploi ;
- les formations de remise à niveau des savoirs de base, dont la lutte contre l'illettrisme ;
- les formations aux métiers, plutôt longues, qualifiantes ou préparatoires à une formation qualifiante ;
- les formations dites d'adaptation aux besoins de l'appareil productif, notamment sur les métiers jugés en tension.

Des travaux récents (2006) signalent qu'en France, en Suède, Suisse, Belgique ou Norvège, il y aurait " peu d'effets des stages de formation pour les demandeurs d'emploi adultes " ; les auteurs, considérant les contrats en alternance comme des mesures de lutte contre le chômage, soulignent un résultat moins négatif pour les " jeunes " titulaires de tels contrats.

Pour comprendre ces résultats

Les données utilisées sont issues du **Fichier Historique Statistique (FHS)** de Pôle Emploi qui permet de suivre individuellement les demandeurs d'emploi sur plusieurs années, en particulier la succession des périodes de chômage. L'étude concerne en partie l'accès à l'emploi selon le domaine de métiers et les critères de sélection de la main-d'œuvre. Le champ couvert correspond aux 87 000 personnes inscrites à Pôle Emploi en Rhône-Alpes au cours du 1^{er} trimestre 2004 et qui n'ont pas changé d'Agence Locale pour l'Emploi au cours de la période étudiée (jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2007). L'analyse de la durée au chômage a été faite en deux étapes : d'une part, une étude descriptive selon le domaine de métiers (ou domaine professionnel) recherché (regroupement de familles professionnelles, via la nomenclature nationale FAP 2003), et d'autre part, une régression logistique par domaine de métiers qui permet d'isoler l'effet spécifique de chacune des variables individuelles sur la difficulté de retour à l'emploi, selon que la durée au chômage est supérieure ou non à la durée médiane dans le domaine de métiers.

On considère qu'il y a **expérience** si le salarié a travaillé au moins une année dans le métier recherché.

Les niveaux de qualification utilisés sont :

- ouvrier ou employé non qualifié ;
- ouvrier ou employé qualifié ;
- technicien ou cadre.

La durée médiane (initiale ou totale) est telle que la moitié des personnes concernées ont une durée passée au chômage inférieure à cette valeur. La durée initiale correspond à la durée au chômage suite à la première inscription à Pôle Emploi ; la durée totale à la durée cumulée au chômage quel que soit le nombre d'inscriptions à Pôle Emploi.

Encadré sur l'étude relative à l'alternance des situations de chômage, de formation et d'emploi : elle a concerné les personnes sorties de Pôle Emploi au cours du 1^{er} trimestre 2004 pour effectuer une formation, puis qui ont trouvé un emploi sous contrat court (mission d'intérim ou contrat à durée déterminée) au terme duquel elles se sont réinscrites à Pôle Emploi à la fin du contrat, avant le 31 mars 2005. Ces personnes ont été suivies jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2007. La méthode mobilisée est la classification ascendante hiérarchique. Les variables actives de la classification retenues sont :

- le poids du chômage (en %), à savoir le rapport entre la durée en demande d'emploi et la durée d'étude totale ;
- la durée jusqu'à la dernière sortie du FHS, c'est-à-dire la durée écoulée entre la date d'inscription à Pôle Emploi suite à la fin du contrat et la dernière sortie de Pôle Emploi sur la période ;
- le nombre d'inscriptions à Pôle Emploi, mesure de la récurrence.

Pour en savoir plus

- "Mobilité forcée et déclassement. Le devenir professionnel des personnes qui sortent du chômage", Lize Laurence, Prokovas Nicolas, Communication aux Journées internationales de sociologie du travail, Nancy, juin 2009.
- "Les bilans pédagogiques et financiers en Rhône-Alpes, principaux résultats entre 2004 et 2007", Maille Françoise, DRTEFP Rhône-Alpes, avril 2009.
- "Les flux d'inscription des demandeurs d'emploi à l'ANPE", Saugnac Cyril, DRTEFP Ile-de-France. supplément *BREF Ile-de-France* n°15, novembre 2008.

- "La formation professionnelle des chômeurs", Fleuret Aurore, Zamora Philippe - Insee, *France portrait social* 2004/2005.
- "Les processus de mise en œuvre de l'offre de formation Unédic dans le cadre du PARE (plan d'aide au retour à l'emploi)", Lefresne Florence et Tuchsirer Carole avec la collaboration statistique de Huyghues Despointes Hervé, Convention DARES-IRES, Rapport final, mars 2004.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, septembre 2009

© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534